



RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DES CLUBS – VÉTÉRANS

Annexe venant compléter le règlement national, portant sur le déroulement de la compétition :

1. INSCRIPTIONS et RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISATION

• **Inscriptions :**

- Un club peut aligner autant de formations qu'il le souhaite. Le droit d'inscription est fixé à 20 € par formation, pour achat de récompenses et dotations.
Pour ce championnat, le comité utilisera la feuille de match déposée lors de la 1^{ère} rencontre effectuée qui fera office de liste initiale.

• **Arbitrage : Désignation**

- En priorité, le club organisateur doit trouver un arbitre officiel non joueur qui aura la responsabilité de la journée.
- En cas d'absence d'arbitre officiel non joueur fourni par le club organisateur, le responsable du club doit impérativement contacter le responsable des arbitres de son district afin d'obtenir la nomination d'un arbitre officiel.
- En l'absence d'un arbitre officiel non joueur, et avec l'accord du responsable des arbitres du district, il pourra être désigné un arbitre officiel joueur sur le terrain.
- En dernier lieu, et toujours avec l'accord du responsable des arbitres du district concerné, il sera désigné nommément un membre du bureau du club organisateur, non joueur qui suppléera la fonction d'arbitre.

• **Responsable de la rencontre : Responsabilités**

- Dans tous les cas, la personne qui officiera (*arbitre officiel non joueur, arbitre officiel joueur, membre du bureau du club organisateur*) aura la responsabilité de la journée et donc l'autorité et ses décisions devront être respectées par les joueurs.
- Cette personne sera responsable des feuilles de matches : c'est-à-dire qu'elle sera responsable de la bonne rédaction de ces documents qui doivent être renseignés avec le plus grand soin (*identités et numéros des licences des participants*), et qu'elle a donc l'obligation d'effectuer un contrôle complet des feuilles de matches lorsqu'elles auront toutes été complétées.
- Cette personne devra faire respecter les horaires des rencontres ainsi que la tenue vestimentaire des joueurs.
- De plus, il doit assurer la transmission des résultats au siège du Comité des Landes : **CD40 – FFPJP - La Gare – 40140 – Soustons à l'attention du référent.**

- Un comité de pilotage est désigné pour assurer la gestion pleine et entière de ce championnat.

2. DESCRIPTION DE LA COMPÉTITION

- Le championnat se déroulera en 2 phases distinctes :
 - Une première phase disputée en poules
 - Une seconde phase disputée en élimination directe
 - Les parties commenceront à 8h30 et se termineront obligatoirement à 12h30 (réservation restaurant). Reprise des parties à 14h00 pour ceux qui n'ont pas terminé les rencontres du matin.
 - Début des rencontres à 14h30 pour les parties prévues l'après-midi.



3. GESTION DE LA PHASE DE POULES

- Les formations inscrites par les clubs seront réparties en 4 divisions établies comme suit :
 - 1^{ère} division : 2 poules de 8 = 16 formations.
 - 2^{ème} division : 4 poules de 8 = 32 formations réparties en poules géographiques
 - 3^{ème} division : 4 poules de 8 = 32 formations réparties en poules géographiques
 - 4^{ème} division : Le nombre de poules sera établi en fonction du nombre de formations inscrites avec des poules de 7 ou 8 formations.

- **Constitution des Poules** : 1^{ère} division : Tirage au sort intégral
 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} division : Poules géographiques

- **Attribution des points / rencontres** :
 - Victoire : 3 Points / Match nul : 2 Points
 - Défaite : 1 Point / Forfait : 0 Point
 - En poules de 7 : victoire contre X = 3 points, goal-average +19.

- **Gestion des forfaits** :
 - **Si forfait d'une formation** : celle-ci a un goal-average de -19. Le vainqueur marque 3 points, et goal-average de +19.
 - **Si 2 forfaits d'une même formation** : celle-ci est mise hors compétition, et repartira en 4^{ème} division, l'année suivante.

- **Critères de classement à l'issue des poules** :
 1. Le classement obtenu en poules
 2. Le nombre de points obtenus
 3. Le goal-average particulier
 4. Le goal-average final en poules
 5. Les points lors de rencontre directe entre les ex-aequo.
 - 6.

4. GESTION DE LA PHASE EN ÉLIMINATION DIRECTE

- **1^{ère} Division : 16 formations soit 2 poules de 8 formations**

Divisions			
1^{ère} Division 16 Formations	<p>Poules de brassage</p> <p style="text-align: right;">2 poules de 8 formations / 7 rencontres de poules</p> <p>Tableau final</p> <p style="text-align: right;">4 premiers de chaque poule qualifiés pour la phase en élimination directe soit 8 qualifiés</p> <p>Descentes en division inférieure</p> <p style="text-align: right;"> Si 1 descente de CRC : 2 derniers de chaque poule descendent en 2^{ème} division, soit 4 formations qui descendent Si 2 descentes de CRC : 2 derniers de chaque poule + la formation classée moins bien en 6^{ème} place descendent en 2^{ème} division, soit 5 formations qui descendent </p>	¼ de Finale	<p>½ Finale et Finale</p> <p style="text-align: center;">Le champion monte en CRC</p> <hr style="width: 50%; margin: auto;"/> <p>Rencontre pour la 3^{ème} place</p>

- **Tableau final :**
 - Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les ¼ de Finale.
 - Match 1 : 1^{er} poule A contre 4^{ème} poule B
 - Match 2 : 2^{ème} poule A contre 3^{ème} poule B
 - Match 3 : 3^{ème} poule A contre 2^{ème} poule B
 - Match 4 : 4^{ème} poule A contre 1^{er} poule B
 - Demi-Finales : Vainqueurs match 1 contre 3 et vainqueurs match 2 contre 4
 - Une rencontre entre les 2 formations perdantes des ½ finales déterminera la 3^{ème} place.
 - Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des Clubs. Le champion de 1^{ère} division monte en championnat régional.

- **Descentes en division inférieure selon le nombre de descentes de C.R.C**
 - **Si 1 descente de CRC :** Les formations classées 7^{èmes} et 8^{èmes} descendront en 2^{ème} division, soit 4 descentes en 2^{ème} division.
 - **Si 2 descentes de CRC :** Les formations classées 7^{èmes} et 8^{èmes} et la formation classée 6^{ème} (*moins bien classée sur les 2 poules*) descendent en 2^{ème} division, soit 5 descentes en 2^{ème} division.

- **2^{ème} Division : 32 formations soit 4 poules de 8 formations**

Divisions			
2^{ème} Division 32 Formation s	<p>Poules de brassage</p> <p style="text-align: right;">4 poules de 8 formations / 7 rencontres de poules</p> <p>Tableau final</p> <p style="text-align: right;">4 premiers de chaque poule qualifiés pour la phase en élimination directe – soit 16 qualifiés</p> <p>Descentes en division inférieure</p> <p>Si 1 descente de CRC vers la 1^{ère} division : de 4 à 8 descentes de la 2^{ème} division vers la 3^{ème} division</p> <p style="text-align: right;">Le dernier de chaque poule descend en 3^{ème} division, soit 4 équipes</p> <p style="text-align: right;">Rencontres de barrages : Les formations classées à la 7^{ème} place des poules, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3^{ème} division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2^{ème} division, les perdants en 3^{ème} division.</p> <p>Si 2 descentes de CRC vers la 1^{ère} division : de 5 à 9 descentes de la 2^{ème} division vers la 3^{ème} division</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le dernier de chaque poule + la formation classée moins bien en 7^{ème} place descendent en 3^{ème} division, soit 5 équipes <p style="text-align: right;">Rencontres de barrages : Les 3 autres formations classées à la 7^{ème} place des poules + la formation classée moins bien en 6^{ème} place, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3^{ème} division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2^{ème} division, les perdants en 3^{ème} division</p>	1/8^{ème} de Finale ¼ de Finale	½ Finale et Finale Rencontre pour la 3^{ème} place Les 4 formations ½ finalistes montent en 1 ^{ère} division

Tableau final : Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/8^{èmes} de Finale.

- 1/8^{èmes} de Finale
 - Match 1 : 1^{er} contre 16^{ème} Match 2 : 2^{ème} contre 15^{ème}
 - Match 3 : 3^{ème} contre 14^{ème} Match 4 : 4^{ème} contre 13^{ème}
 - Match 5 : 5^{ème} contre 12^{ème} Match 6 : 6^{ème} contre 11^{ème}
 - Match 7 : 7^{ème} contre 10^{ème} Match 8 : 8^{ème} contre 9^{ème}

- Quarts de Finales
 - Vainqueurs match 1 contre 8 Vainqueurs match 2 contre 7
 - Vainqueurs match 3 contre 6 Vainqueurs match 4 contre 5

- Demi-Finales : Vainqueurs match 1/8 contre 4/5 et Vainqueurs match 2/7 contre 3/6
- Les 4 formations ½ finalistes joueront en 1^{ère} division l'année suivante.
- Une rencontre entre les 2 formations perdantes des ½ finales déterminera la 3^{ème} place.
- Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des clubs de 2^{ème} division.

Descentes en division inférieure

- **Si 1 descente de CRC vers 1^{ère} division : de 4 à 8 descentes de la 2^{ème} division vers la 3^{ème} division**
 - Le dernier de chaque poule descend en 3^{ème} division, soit 4 équipes.
 - Rencontres de barrages : Les formations classées à la 7^{ème} place des poules, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3^{ème} division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2^{ème} division, les perdants en 3^{ème} division.

- **Si 2 descentes de CRC vers 1^{ère} division : de 5 à 9 descentes de la 2^{ème} division vers la 3^{ème} division**
 - Le dernier de chaque poule + la formation classée moins bien en 7^{ème} place descendent en 3^{ème} division, soit 5 équipes
 - Rencontres de barrages : Les 3 autres formations classées à la 7^{ème} place des poules + la formation classée moins bien en 6^{ème} place, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3^{ème} division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2^{ème} division, les perdants en 3^{ème} division

● 3^{ème} Division – 32 formations soit 4 poules de 8 formations

Divisions			
3^{ème} Division 32 Formations	<p>Poules de brassage</p> <p style="text-align: right;">4 poules de 8 formations / 7 rencontres de poules</p> <p>Tableau final</p> <p style="text-align: right;">4 premiers de chaque poule qualifiés pour la phase en élimination directe – soit 16 qualifiés</p> <p>Descentes en division inférieure Si 1 descente de CRC vers la 1^{ère} division : 8 descentes de la 3^{ème} division vers la 4^{ème} division</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les formations classées 8^{ème} de chacune des 4 poules soit 8 équipes descendront en 4^{ème} division l'année suivante. <p>Si 2 descentes de CRC vers la 1^{ère} division : 9 descentes de la 3^{ème} division vers la 4^{ème} division</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les formations classées 8^{ème} de chacune des 5 poules ainsi que les 4 équipes classées moins bien 7^{ème} sur les 5 poules, soit 9 équipes descendront en 4^{ème} division l'année suivante 	1/8^{èmes} de Finale	1/2 Finales et Finales
		1/4 de Finale	Rencontre pour la 3^{ème} place
		Les perdants des 1/4 de finale joueront les barrages de montée en 2 ^{ème} division	Les 4 formations 1/2 finalistes montent en 2 ^{ème} division

● **Tableau final** : Les 4 premiers de chaque poule, soit 16 formations, sont qualifiés pour les phases finales.

○ 1/8^{èmes} de Finale

- | | |
|--|--|
| ▪ <i>Match 1 : 1^{er} contre 16^{ème}</i> | ▪ <i>Match 2 : 2^{ème} contre 15^{ème}</i> |
| ▪ <i>Match 3 : 3^{ème} contre 14^{ème}</i> | ▪ <i>Match 4 : 4^{ème} contre 13^{ème}</i> |
| ▪ <i>Match 5 : 5^{ème} contre 12^{ème}</i> | ▪ <i>Match 6 : 6^{ème} contre 11^{ème}</i> |
| ▪ <i>Match 7 : 7^{ème} contre 10^{ème}</i> | ▪ <i>Match 8 : 8^{ème} contre 9^{ème}</i> |

○ Quarts de Finales

- Vainqueurs match 1 contre vainqueur match 8
- Vainqueurs match 2 contre vainqueur match 7
- Vainqueurs match 3 contre vainqueur match 6
- Vainqueurs match 4 contre vainqueur match 5

○ Demi-Finales : Vainqueurs match 1/8 contre 4/5 / Vainqueurs match 2/7 contre 3/6

○ Une rencontre entre les 2 formations perdantes des 1/2 finales déterminera la 3^{ème} place.

○ Les 4 formations 1/2 finalistes joueront en 2^{ème} division l'année suivante.

○ Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des Clubs de 3^{ème} division.

● **Barrages pour la montée en 2^{ème} division** : Les 4 formations perdantes des 1/4 de finale rencontreront en barrage de montée les formations de 2^{ème} division retenues (*voir paragraphe descentes de 2^{ème} division*). Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation de 2^{ème} division rencontrant une formation de 3^{ème} division.

● **Descentes en division inférieure**

- **Si 1 descente de CRC vers 1^{ère} division : 8 descentes de la 3^{ème} division vers la 4^{ème} division** : Les formations classées 8^{èmes} de chacune des 5 poules ainsi que les 3 équipes classées moins bien 7^{ème} sur les 5 poules, soit 8 équipes descendront en 4^{ème} division l'année suivante.



- Si 2 descentes de CRC vers 1^{ère} division : 9 descentes de la 3^{ème} division vers la 4^{ème} division : Les formations classées 8^{èmes} de chacune des 5 poules ainsi que les 4 équipes classées moins bien 7^{ème} sur les 5 poules, soit 9 équipes descendront en 4^{ème} division l'année suivante.
- **4^{ème} Division – Un certain nombre de poules de 8 formations et éventuellement des poules de 7 pour cadrer sur un multiple de 8.**

Divisions				
4^{ème} Division XX Formations	Poules de brassage Un certain nombre de poules de 8 avec complément en poules de 7 7 rencontres de poules 4 premiers en poules qualifiés pour la suite en élimination directe	Formations qualifiées et classées de 1 à n selon leurs résultats en poules Barrages éventuels pour cadrer sur 32 formations à conserver	1/16 ^{èmes} de Finale	½ Finales et Finales
			1/8 ^{èmes} de Finale	Rencontre pour la 3 ^{ème} place
			¼ de Finale	Les 8 formations 1/4 de finalistes montent en 3 ^{ème} division

- **Tableau final** : Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les phases finales.
 - Si plus de 32 qualifiés, barrage entre les moins bien classés pour cadrer sur 32.
 - Ensuite 1/16^{èmes} de finale, on conserve le classement obtenu dans les poules qualificatives afin d'établir un classement de 1 à 32.
 - Match 1 : 1^{er} contre 32^{ème} / Match 16 : 16^{ème} contre 17^{ème}
 - Match 2 : 2^{ème} contre 31^{ème} / Match 15 : 15^{ème} contre 18^{ème}
 - Match 3 : 3^{ème} contre 30^{ème} / Match 14 : 14^{ème} contre 19^{ème}
 - Match 4 : 4^{ème} contre 29^{ème} / Match 13 : 13^{ème} contre 20^{ème}
 - Match 5 : 5^{ème} contre 28^{ème} / Match 12 : 12^{ème} contre 21^{ème}
 - Match 6 : 6^{ème} contre 27^{ème} / Match 11 : 11^{ème} contre 22^{ème}
 - Match 7 : 7^{ème} contre 26^{ème} / Match 10 : 10^{ème} contre 23^{ème}
 - Match 8 : 8^{ème} contre 25^{ème} / Match 9 : 9^{ème} contre 24^{ème}
 - 1/8^{èmes} de Finale :
 - Match 1 : 1^{er} contre 16^{ème} Match 2 : 2^{ème} contre 15^{ème}
 - Match 3 : 3^{ème} contre 14^{ème} Match 4 : 4^{ème} contre 13^{ème}
 - Match 5 : 5^{ème} contre 12^{ème} Match 6 : 6^{ème} contre 11^{ème}
 - Match 7 : 7^{ème} contre 10^{ème} Match 8 : 8^{ème} contre 9^{ème}
 - Quarts de Finales
 - Vainqueurs match 1 contre 8 Vainqueurs match 2 contre 7
 - Vainqueurs match 3 contre 6 Vainqueurs match 4 contre 5
 - Demi-Finales - Vainqueurs match 1/8 contre 4/5 Vainqueurs match 2/7 contre 3/6
 - Une rencontre entre les 2 formations perdantes des ½ finales déterminera la 3^{ème} place.
 - Les 8 formations ¼ de finalistes joueront en 3^{ème} division l'année suivante.
 - Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des Clubs de 4^{ème} division.

5. COMPOSITION DES EQUIPES

Les clubs participants (CRC-CNC) devront communiquer la liste des joueurs qui disputeront ces compétitions (8 noms) permettant de procéder à des contrôles.

Lors de la journée finale Départementale, les formations vaincues en ½ finales devront disputer IMPÉRATIVEMENT les 3^{èmes} places.

6. CALENDRIER DE LA COMPÉTITION

Les dates de compétition fixées par le comité de pilotage pour les phases de poules et les phases finales sont impératives et doivent être respectées par les clubs. Tout report pour convenance ne sera pas toléré.

7. SANCTIONS SPORTIVES ET FINANCIÈRES

Les résultats des rencontres doivent être enregistrés sur les feuilles de match. Les irrégularités ou erreurs constatées sur les feuilles de match seront pénalisées comme suit :

- Changement d'équipe pour un joueur hors du cadre prévu dans le règlement national, une amende de 40€ sera appliquée au club fautif.
De plus, la rencontre sera enregistrée suivant le principe suivant :
 - En cas de victoire de l'équipe fautive, ou bien de match nul, la rencontre sera considérée comme perdue par le club qui aura fait participer le licencié non autorisé, donc 1 point de classement et -19 au goal-average, l'adversaire aura partie gagnée, donc 3 points de classement et +19 au goal-average.
 - En cas de défaite de l'équipe fautive, le résultat sera enregistré tel qu'annoncé sur la feuille de rencontre.
- Erreurs sur les feuilles de rencontres à retourner au CD40
 - Absence de numéro de licence pour 1 joueur – amende de **10€** pour le club fautif
 - Absence totale des numéros de licences pour l'équipe – amende de 30€ pour le club fautif
 - Numéros de licences erronés avec répétitions sur plusieurs feuilles de rencontres – amende de 30€ pour le club fautif
- Pour toute formation forfait lors **d'une rencontre**, le club concerné paiera **une amende de 50€ et 100€ pour un forfait général** au Comité des Landes.
- Tout club pourra se retourner financièrement contre les joueurs responsables du forfait.
 - Refus de montée en division supérieure :
 - Un club peut refuser la montée obtenue par le classement mais les raisons doivent être motivées par le Président du Club au Comité Directeur du niveau concerné. Une fois le refus de montée accepté, celle-ci est accordée au suivant du classement et ainsi de suite.
 - En cas de refus de montée non motivée, les sanctions seront : 200€ d'amende et rétrogradation à la division inférieure.

Règlement : Tout cas litigieux sera examiné et solutionné par le comité de pilotage du CD 40.